

# COMMUNIQUÉ



Fouillole, le 21 février 2024

## **Fermeture temporaire du Campus de Fouillole**

Depuis le lundi 17 février 2025, le campus de Fouillole est confronté à de nombreuses coupures d'eau qui perturbent le bon fonctionnement de l'établissement. Si les citernes ont permis jusqu'à présent de pallier ces interruptions, la persistance de la perturbation générale de distribution a entraîné une détérioration des conditions sanitaires.

En conséquence et face à cette situation, le Président de l'université des Antilles a pris la décision, en concertation avec Madame la Vice-présidente du pôle Guadeloupe, de fermer le campus de Fouillole, depuis le jeudi 20 février 2025 à 12h30 et ce jusqu'à nouvel ordre. L'ensemble des agents de la communauté universitaire du campus, sans distinction, est placé en télétravail de crise, et les enseignements sont assurés à distance.

Les responsables de l'université suivent de près l'évolution de la situation et tiendront informés les étudiants et le personnel de la réouverture du campus.